

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 11 juin 2018, à 18 h 30 à la salle des délibérations, située au 362 rue Principale, Daveluyville.

SONT PRÉSENTS :

- M. Ghyslain Noël, maire
- Poste vacant, conseiller no. 1
- M. Denis Bergeron, conseiller no. 2
- M. Alain Raymond, conseiller no. 4
- M. Roland Ayotte, conseiller no. 5

SONT ABSENTS :

- M. François Robidoux, conseiller no. 3
- Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

La directrice générale, Mme Tammy Voyer et la greffière, Mme Pauline Vrain, assistent également à la séance.

Ouverture de l'assemblée de Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

2018-06-155.
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2018-06-156.
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 juin 2018

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 juin 2018 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

Dépôt de la lettre de démission de M. Steven Rheault - Conseiller au poste no. 1

La greffière avise le conseil municipal que M. Steven Rheault, conseiller au poste no. 1, lui a remis sa lettre de démission effective en date du vendredi 8 juin et qu'en vertu de la Loi sur les élections et référendums au Québec, il y aura tenue obligatoire d'une élection partielle à ce poste puisque la vacance est constatée plus de douze mois avant le jour prévu pour la tenue de l'élection générale à ce poste.

Le scrutin sera donc fixé parmi les dimanches compris dans les quatre mois de la présente séance et un avis sera donné en ce sens dans les délais prescrits par la Loi.

2018-06-157.
Embauche d'un gérant d'aréna

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à une restructuration à l'aréna;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de gérant d'aréna;

CONSIDÉRANT la réception de plusieurs candidatures et les entrevues faites par le comité des ressources humaines;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité d'engager M. Steven Rheault, à titre de gérant d'aréna de la Ville de Daveluyville en date du 11 juin 2018, selon les termes et conditions déterminés et acceptés par le conseil.

2018-06-158.

Vente de l'ancien bureau municipal de Daveluyville - 337, rue Principale

CONSIDÉRANT la résolution 2016-12-345. qui procédait à la mise en vente des anciens bureaux municipaux par appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'après deux appels d'offres, aucune proposition d'achat n'a été déposée;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de M. Claude Lemieux au montant de 15 000 \$, taxes en sus;

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'achat de l'ancien bureau municipal de Daveluyville, situé au 337 rue Principale, à M. Claude Lemieux, au montant de 15 000 \$, taxes en sus. Le maire et/ou la directrice générale sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la transaction immobilière, y compris, la signature du contrat notarié.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée par les personnes présentes.

2018-06-159.

Fin de la séance et levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 35.

Ghyslain Noël, maire

Pauline Vrain, greffière